



- Chapelle Sainte-Anne (XVII siècles)
- La forêt (chênes et hêtres)
- La Vallée de la Braye



Réalisé par Bernard COULON - Mai 2008

Balisage	1	2	3
Type de sentiers	GR <sup>®</sup>	GR <sup>®</sup> PAYS	PR <sup>®</sup>
Bonne direction			
Tourner à gauche			
Tourner à droite			
Mauvaise direction			

### Code du Randonneur

Aime et respect la nature  
 Ne trouble pas son silence  
 Ne la détruit pas  
 Ne la salit pas  
 Ne cueille ni fleurs, ni plantes  
 Ne dérange pas les animaux  
 N'effraye pas les troupeaux  
 Retiens ton chien près de toi  
 Ne piétine pas les sous bois  
 Ne fume pas et ne fais pas de feu en forêt  
 Reste sur le sentier  
 Respecte et connais le monde rural  
 Ne néglige pas les contacts humains  
 Respect le bien d'autrui.  
 Et surtout RESPECTONS-NOUS

Autres circuits à télécharger :

[www.vibraye.fr/](http://www.vibraye.fr/)



# Circuit de Randonnée



## VIBRAYE

### Villa-Maigre

#### Balisage vert

Distance : 8,5 Km

Temps : 2 h 45

35 % goudron

65 % terre

#### Office du Tourisme du Val de Braye

La Gare, avenue Michel Verdier

72320 Vibraye

Tél : 02 43 60 76 89

Courriel: [otvaldebraye@wanadoo.fr](mailto:otvaldebraye@wanadoo.fr)

[www.tourisme-valdebraye.fr](http://www.tourisme-valdebraye.fr)



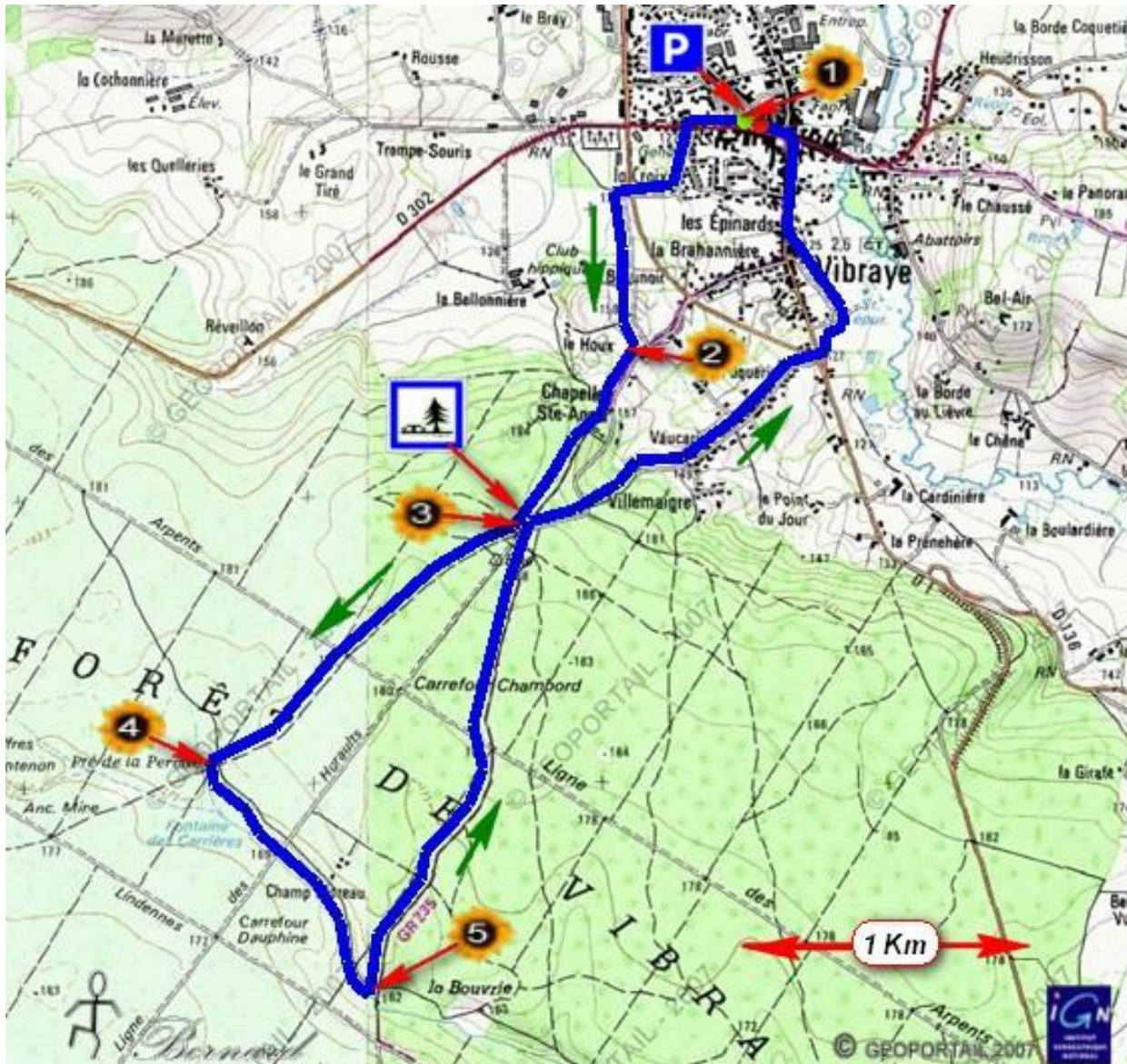
OFFICE DE  
TOURISME



Ville de  
VIBRAYE

## Circuit Villa-Maigre

### Balisateur : vert



- ➊ **Départ** place de l'église.  
Se diriger vers Le Mans. Passer devant « La Poste », prendre à gauche la rue Raymond Henri, puis tout droit la rue des Genêts, tourner à droite. Traverser la D1 (*Prudence*). Continuer quelques mètres, tourner à gauche, passer « Beanoir » et « Le Houx ».
- ➋ Arriver sur la route, prendre à droite. A l'orée de la forêt monter par le ravin, passer devant la Chapelle Sainte-Anne, continuer tout droit. Et vous arrivez à la barrière dite « Barrière Blanche ».
- ➌ Après la barrière d'accès à la forêt, prendre à droite puis obliquer à gauche. Traverser la ligne des Arpents, continuer tout droit.
- ➍ A l'intersection de plusieurs chemins, prendre le premier à gauche, le suivre, traverser la ligne des Huraults. Passer la barrière (la refermer) et longer la petite vallée.
- ➎ Au croisement tourner à gauche pour suivre le GR 235 balisateur (blanc/rouge), passer le portillon, continuer, traverser la ligne des Arpents et rejoindre la « Barrière Blanche ».
- ➏ Repasser la barrière, descendre par la route, dans un virage à gauche, prendre à droite le chemin qui descend au hameau de Villemaigne suivre la route. Avant le rond-point emprunter à gauche le sentier dans l'espace vert. Traverser la D1 sur le passage protégé, obliquer à droite, suivre le trottoir et après l'abribus prendre la route à droite, avant la déchetterie tourner à gauche dans le chemin de terre. A la sortie du chemin prendre à droite la rue des Sablons, puis place de l'Hôtel-de-Ville et rejoindre la place de l'église. **Arrivée.**

**Les sentiers balisés sont communaux, mais la forêt est privée.**  
Donc pendant votre cheminement dans la forêt ne quittez pas le sentier,  
et à chaque fois que vous ouvrez une barrière songez à la refermer.